



Commission scolaire
DES PHARES



Centre de
formation
Rimouski-Neigette

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Mot d'Or du français des affaires 2016 : deux étudiantes du Centre de formation de Rimouski-Neigette se distinguent

Rimouski, le 11 avril 2016 – Le Centre de formation de Rimouski-Neigette est fier de faire savoir que, le 19 mars dernier, Véronique Banville et Geneviève Larrivée, toutes deux étudiantes au programme de Secrétariat du Centre de formation de Rimouski-Neigette, ont remporté des prix au concours provincial Le Mot d'Or du français des affaires 2016. M^{me} Banville a obtenu le deuxième prix, soit une bourse de 300 \$, un exemplaire de l'ouvrage de référence *Le français au bureau* ainsi que deux billets d'entrée aux Jardins de Métis. M^{me} Larrivée a gagné le premier prix, soit un séjour de formation d'une semaine à Paris et un exemplaire de l'ouvrage de référence *Le français au bureau*.

Les personnes participantes devaient rédiger un texte argumentatif de 350 mots en s'inspirant du sujet suivant : « Le français : la langue du futur dans le monde et dans le domaine des affaires ». Plusieurs critères étaient pris en considération pour l'attribution de ce prix, dont le respect du sujet, la syntaxe et l'orthographe. Véronique et Geneviève ont soumis des textes de grande qualité et respectant les critères d'évaluation.

Ce concours provincial est organisé par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et l'Office québécois de la langue française. Il fait partie de la Coupe francophone des affaires, qui se déroule annuellement en mars dans plus de 40 pays francophones.

Il est ouvert aux élèves de la formation professionnelle pour les programmes de Secrétariat et de Comptabilité, ainsi qu'au collégial pour les programmes de Techniques de bureautique et de Techniques de comptabilité et de gestion.

– 30 –

Source : Chantal Banville
Enseignante et responsable du concours
418 722-4922, poste 1352



Geneviève Larrivée accompagnée de M^{me} Mary Eva, membre du comité organisateur et du conseil d'administration du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec



Véronique Banville accompagnée de M. Paul St-Hilaire, vice-président à la Fédération des syndicats de l'enseignement

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.